

Mille pages



aux enfants des dunes



Association
Mille pages
aux enfants des dunes

Procès-verbal de l'assemblée générale du 18 mars 2005

Le 18 mars 2004 à 19 heures s'est tenue, à Tassin-la-Demi-Lune, à l'Hôtel Campanile, l'assemblée générale de l'association Mille Pages aux Enfants, sous la présidence Catherine Labrosse-Panet.

25 de ses membres étaient présents parmi lesquels :

- Catherine CHOLAT, secrétaire générale
- Yves PONCET, trésorier
- Louissette LE FERS, trésorière adjointe et déléguée régionale Provence-Alpes-Côte-d'Azur
- Serge PRAVE, secrétaire
- Michèle MORETTI, déléguée régionale Bourgogne
- Agnès MARCHAL, déléguée régionale Paris-Ile-de-France.

Etait excusée Brigitte VALLÉE, vice-présidente.

La présidente a ouvert cette assemblée générale avec pour ordre du jour :

- l'émargement de la liste des présents et vérification des mandats ;
- la désignation du président de séance et du secrétaire ;
- le rapport moral présenté par le président ;
- le rapport financier présenté par le trésorier ;
- les résolutions ;
- les questions diverses ;
- l'élection des membres du conseil d'administration.

Après avoir élargé la liste des présents et vérifié les mandats au nombre de 15, Catherine Labrosse-Panet a été désignée présidente de séance et Serge Prave, secrétaire.

Le rapport moral de la présidente

Catherine Labrosse-Panet annonce que seulement deux tonnes de matériels et fournitures scolaires ont été envoyées cette année en Mauritanie car Point Afrique n'a pu atterrir à Marseille pour le dernier voyage. Elle souligne que la logistique est fragile. Aussi, le bureau a décidé d'acheter certaines fournitures sur place. Il convient également de préciser que la qualité prime sur la quantité et qu'aujourd'hui, la distribution des livres devient minoritaire au profit du matériel.

L'opération cartable a été une totale réussite. Elle sera renouvelée cette année.

Ayant participé à la distribution 2004, Catherine Labrosse-Panet trouve l'organisation des distributions désormais « huilée ». Elle se réjouit de l'intérêt sans cesse grandissant de Brahim pour l'action menée par Mille Pages... Il s'engage désormais personnellement dans cette action car il y « croit désormais ».

La présidente remercie les donateurs, dont cette année Mat Loc, ainsi que les adhérents de Mille pages qui, par leur concours financier permettent à Mille pages... de répondre présente aux attentes des enfants mauritaniens.

Les résolutions

La présidente indique que l'opération cartable est reconduite en 2005 dans la mesure où elle a été très appréciée.

Les collectes seront plus précises : moins de livres (principalement des dictionnaires, des bleds, des encyclopédies...) mais plus de fournitures scolaires.

Il conviendra également de prévoir du matériel pédagogique pour les professeurs.

Catherine Labrosse-Panet tient également à préciser que l'accent sera mis sur les petites écoles qui sont les plus dépourvues.

Les questions diverses

Pas d'autres questions.

L'élection des membres du conseil d'administration

La présidente présente les candidats :

- Catherine LABROSSE-PANET, au poste de présidente
- Brigitte VALLÉE, au poste de vice-présidente
- Catherine CHOLAT, au poste de secrétaire générale
- Yves PONCET, au poste de trésorier

- Louissette LE FERS, au poste de trésorière adjointe et de déléguée régionale Provence-Alpes-Côte-d'Azur
- Serge PRAVE, au poste de secrétaire
- Michèle MORETTI, au poste de déléguée régionale Bourgogne
- Agnès MARCHAL, au poste de déléguée régionale Paris-Ile-de-France
- Brahim Ould Boul, au poste de délégué régional en Mauritanie.

Il est procédé à un vote à main levée :

Sur 40 votants (25 participants et 15 pouvoirs), les résultats sont les suivants :
38 oui, 0 non et 2 abstentions.

Les candidats sont donc reconduits et acceptés.

La présidente clôt l'assemblée générale à 19 h 45 et convie les invités à un verre de l'amitié.

La présidente de séance,
Catherine LABROSSE-PANET

Le secrétaire de séance,
Serge PRAVE

